

LA LETTRE APREP MULTIGESTION

Février 2009

Chère adhérente, Cher adhérent,

Alors que les marchés financiers ont été, en 2008, marqués par une crise historique, l'APREP souhaite maintenir sa politique de protection des adhérents en privilégiant une approche patrimoniale de long terme. Avec un taux annualisé de 4 % net en 2008 et un taux minimum garanti de 3,24 % net pour 2009, l'Actif en euros de votre contrat fait preuve d'une solidité éprouvée : un focus sur la participation bénéficiaire lui est d'ailleurs consacré dans cette lettre.

Je tiens par ailleurs à vous rappeler l'utilité des options de gestion dans le pilotage de votre épargne. Ainsi, l'option Progression permet, durant ces périodes d'incertitudes, d'envisager une entrée progressive sur les marchés. Un réflexe qui peut être porteur alors que la volatilité des marchés est historiquement élevée.

Vous retrouverez enfin dans notre Lettre APREP Multigestion un suivi de nos 3 profils vous permettant désormais de déléguer à un professionnel la gestion financière de votre épargne, ainsi que les dernières actualités juridiques & fiscales.

Vous souhaitant, au nom de l'APREP, une excellente année 2009.

Philippe Chaumeret
Directeur Général

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

La fin de l'année 2008 s'est achevée sur une mauvaise note, les espoirs d'une reprise rapide s'étant définitivement dissipés. Depuis fin septembre, on observe un changement de régime de l'économie, dont le ralentissement s'étend à présent sur toute la planète. Tous les pays développés sont en récession et des plus bas historiques sont observés sur de nombreux fronts. On assiste au plus fort ralentissement depuis le premier choc pétrolier de 1973.

Aux États-Unis, la consommation des ménages s'est effondrée (repli le plus important depuis 1980), et les statistiques de l'emploi se détériorent rapidement. Plusieurs facteurs de soutien tels que les exports et les investissements viennent de disparaître et la situation de l'immobilier n'est toujours pas stabilisée. Néanmoins, le plan de relance prévu par Barack Obama, la baisse des taux directeurs et l'effondrement des prix des matières premières devraient favoriser une reprise de la consommation et donc une amélioration de la situation économique.

En Europe, la production industrielle a lourdement chuté en octobre. Le ralentissement de la demande mondiale et l'entrée en récession des principaux partenaires commerciaux pèsent sur les perspectives de production des industriels.

Les perspectives des économies **nipponne et émergentes** ne sont guère meilleures car très dépendantes de la demande mondiale.

La baisse des matières premières, et en particulier celle du pétrole, a totalement fait disparaître les craintes inflationnistes. On observe une diminution de l'inflation dont le point bas devrait être atteint en juin 2009. Ce qui devrait laisser une marge de manœuvre importante aux banques centrales qui ont d'ores et déjà acté des baisses significatives de leur taux, particulièrement aux États-Unis et au Japon, dont le taux d'intervention flirte avec les 0 %.

Perspectives pour 2009

Si les gouvernements et les banques centrales poursuivent leurs efforts et si les politiques de relances s'avèrent efficaces, une dépression durable pourra être évitée. Des effets pourraient être ressentis à partir de l'été 2009, laissant espérer un tassement du ralentissement au cours du second semestre 2009.

Mais tant que l'immobilier américain ne sera pas stabilisé, les bilans des banques resteront volatils et les facteurs nécessaires à la reprise de la confiance ne seront pas au rendez-vous.

A court terme, même si les valorisations des actions paraissent attractives, il convient de se méfier car la volatilité devrait rester très élevée et le risque n'est pas encore suffisamment rémunéré.

En terme d'allocations d'actifs, les placements monétaires vont devenir nettement moins attractifs, les taux obligataires devraient quant à eux rester orientés à la baisse. Enfin, nous recommandons une grande prudence sur les actions, au moins sur le premier semestre 2009.

Antoine Hennequin
Directeur Valeurs Mobilières La Mondiale

Indices

du 31/12/2007 au 31/12/2008*

- CAC 40 : - 42,68 %
- SBF 120 : - 43,08 %
- DJ ESTOXX 50 : - 44,37 %
- DOW JONES : - 26,13 %
- NASDAQ : - 37,46 %
- NIKKEI 225 : - 24,98 %

* Dividendes non réinvestis

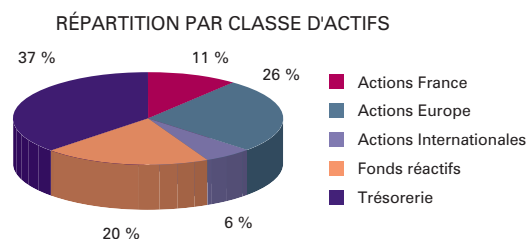
LES 3 PROFILS DE GESTION DANS LA GAMME

L'APREP met à votre disposition 3 profils pour déléguer la gestion de votre épargne à des experts financiers avec la possibilité de cumuler plusieurs profils sur votre contrat.

PROFIL REACTIF de DNCA FINANCE



Dans un marché encore fragile, nous conservons une politique de gestion prudente. Nous restons sous-pondérés en actions et concentrons nos investissements sur des fonds défensifs majoritairement européens. Nous avons récemment arbitré une partie de la trésorerie pour un fonds diversifié prudent investi majoritairement sur des obligations corporate et des obligations convertibles à maturité courte (environ 2 ans). En effet, les obligations sur certaines signatures privées offrent des rendements très largement supérieurs au rendement monétaire [de l'ordre de 3 %] ou à celui des emprunts d'Etat (inférieur à 4 %).



Présentation de Grégoire Scheiff, gérant du profil Reactif de DNCA Finance

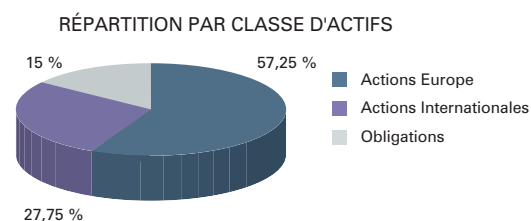
Grégoire Scheiff a commencé et effectué une grande partie de sa carrière chez ODDO et Cie. Recruté en 1989 par Jean-Charles Mériaux après un DESS de Gestion, il lance en 1992 le fonds Oddo Avenir qu'il gèrera pendant 10 ans. Il quitte son poste de responsable de la gestion actions en 2003 pour rejoindre DNCA Finance en tant qu'associé. Il crée le fonds Centifolia Europe en 2004 qu'il co-gère depuis cette date.

PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION



La conjoncture s'est fortement dégradée à travers le monde au dernier trimestre 2008 alors que la crise financière atteignait son paroxysme avec la faillite de Lehman Brothers. Nous avons renforcé les actions au fur et à mesure de la baisse. Selon nous, leur valorisation reflète des perspectives excessivement pessimistes et tout signe d'amélioration pourrait se traduire par une remontée rapide des cours.

Nous anticipons une amélioration de la conjoncture américaine à la mi-2009 car, historiquement, les marchés rebondissent 2 à 3 trimestres avant qu'une embellie de la situation économique puisse être observée. Nous restons donc fortement sur-pondérés actions pour profiter de cette hausse.



Présentation de Matthieu Grouès, gérant du profil Flexible de Lazard Frères Gestion

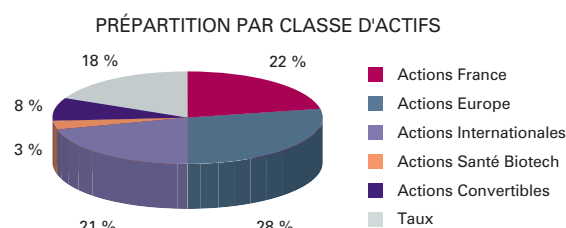
Matthieu Grouès est responsable de la Stratégie et Allocation d'actifs, et de la Gestion diversifiée. Il a été nommé Directeur des gestions le 1^{er} septembre 2008. Il a rejoint Lazard Frères Gestion en 2002. Précédemment, il a été responsable obligataire des portefeuilles d'assurance-vie chez Groupama AM puis responsable de l'allocation d'actifs et des valeurs mobilières à la direction financière du groupe. Il est diplômé de l'ENSAE.

PROFIL ENERGIC DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS



Les grandes places boursières mondiales ont connu des périodes très mouvementées depuis septembre 2008, les indices évoluant au gré de mauvaises nouvelles teintées par les sombres perspectives de l'économie.

A court terme, même si les valorisations des actions paraissent attractives, il convient de se méfier car la volatilité devrait rester extrêmement élevée et le risque n'est pas encore suffisamment rémunéré. Les placements monétaires vont devenir nettement moins attractifs et les taux obligataires devraient rester stables. Dans ce contexte, nous restons très prudents sur les actions, au moins sur le premier semestre 2009.



Présentation de Sylviane Masson, gérante du profil Energic de La Mondiale Gestion d'Actifs

Sylviane Masson est directrice de la multigestion à La Mondiale Gestion d'actifs depuis 2004. Précédemment, elle a été en charge du contrôle financier, de l'actif passif (ALM : Asset Liability Management) et de l'ingénierie financière à La Mondiale. Elle est actuaire (ISUP 1991) et analyste financier (SFAF 2004).

Actualités Actifs en €

Taux de rendement annuel de l'Actif Général

Nous vous informons que le **taux de rendement 2008 de l'Actif en euros** de votre contrat APREP Multigestion s'élève à 4 % net de frais de gestion.

Ce taux s'inscrit en retrait de 0,20 % par rapport à l'an dernier.

L'année 2008 a été marquée par une crise exceptionnelle des marchés financiers : baisse historique des bourses et fortes tensions sur les taux d'intérêt. Dans ce contexte, l'Actif en euros de votre contrat a pu résister grâce à la qualité et à la prudence de sa gestion orientée à long terme. Son montant a par ailleurs continué de progresser en raison de la croissance des métiers de votre assureur, La Mondiale, centrée exclusivement sur l'assurance des personnes.

Très majoritairement investi en obligations, l'Actif Général a vu son taux de rendement interne remonter en 2008, grâce à un cash-flow positif et aux opportunités offertes par le marché obligataire.

Pour 2009, les plus-values réalisables du portefeuille actions sont, dans le contexte actuel, très limitées mais compensées par les plus-values latentes immobilières, qui demeurent importantes.

Nous avons en outre le plaisir de vous informer que le **taux minimum garanti sur votre contrat APREP Multigestion en 2009 est fixé à 3,24 %** net de frais de gestion.

Taux de rendement annuel Eurocit' et Eurythmie

Eurocit' et Eurythmie fournissent respectivement au titre de l'année 2008 un rendement net de 0,47 % et de 0,14 %. Préserver le capital lors des plus mauvaises périodes était l'engagement de ces produits. Cet engagement est tenu, voire modestement amélioré. C'est un gage pour le futur que de pouvoir s'appuyer sur un produit au capital totalement sécurisé qui permettra de bénéficier des éventuels rebonds des marchés financiers.

INFOS PRODUITS & SERVICES

LA RENTE UNIVERSELLE

Le saviez-vous ?

La rente universelle constitue un **revenu sans risques**, idéal pour compléter sa retraite en toute tranquillité. Avec **APREP Rente Universelle** vous pouvez bénéficier de nombreux avantages :

LES ATOUTS

- **Une rente viagère immédiate** à garanties multiples
- **Des revenus sûrs et réguliers** : le montant minimum de la rente est fixé immédiatement à l'adhésion et versé à échéances régulières et pour toute la vie
- **Une revalorisation de la rente tous les ans** en fonction des rendements obtenus par le Fonds Collectif de Retraite (rendement 2006 : 4,00 %)
- **Des options adaptées à la situation de chacun** (versement d'un capital en cas de décès prématuré, réversion possible à un bénéficiaire, réversion majorée, annuités garanties...)
- **Une fiscalité très avantageuse** avec un **revenu complètement défiscalisé** si la rente est servie à l'issue d'un PEP ou d'un PEA
- **Une adhésion possible jusqu'à 85 ans**

Pour connaître les modalités d'adhésion ou de transfert, n'hésitez pas à contacter votre conseiller ou connectez vous sur le site www.aprep.fr, rubrique Retraite/APREP Rente universelle.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

LA NOUVELLE LOI SUR LE RSA FINANCÉE PAR UNE AUGMENTATION DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

La Loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active (RSA) et réformant les politiques d'insertion, est parue au Journal Officiel le 3 décembre.

Elle institue un revenu de solidarité active qui remplacera par une prestation unique, à la fois, le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité propre à ces minima sociaux : intéressement proportionnel, intéressement forfaitaire et prime de retour à l'activité.

Ce RSA sera financé par la création d'un fonds national des solidarités actives (FNSA) qui sera alimenté grâce à un prélèvement additionnel de 1,1 % au prélèvement social sur les revenus de capital.

Une nouvelle taxe est ainsi instaurée : un prélèvement supplémentaire de 1,1 % sur les revenus du capital, à savoir les revenus dits du « patrimoine » et dits de « placement », selon le mode de perception des prélèvements existants sur ces revenus. Le nouveau prélèvement prendra donc la forme d'une contribution additionnelle aux prélèvements sociaux déjà en vigueur, dont le taux cumulé sur lesdits revenus, qui est aujourd'hui de 11 %, passera à 12,1 %.

A noter également que cette taxe de financement du RSA sera incluse dans le bouclier fiscal, au même titre que les autres impôts.

Concernant son entrée en vigueur, la loi prévoit en son article 28 que « La présente loi entre en vigueur le 1^{er} juin 2009 (...) Toutefois, le fonds national des solidarités actives est constitué à compter du 1^{er} janvier 2009 ».

Par conséquent, la contribution additionnelle de 1,1 % servant au financement de ce FNSA s'applique à compter du 1^{er} janvier 2009.

La période transitoire du Madelin est prolongée de deux ans

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2009, la fin de la période transitoire est repoussée de deux ans pour les régimes de retraite et de prévoyance Madelin. Cette mesure permet aux travailleurs non salariés (TNS), relevant des articles 154 bis (TNS non agricoles) et 154 bis-0 A (exploitants agricoles) du Code général des impôts, d'utiliser les anciens plafonds de déduction jusqu'au 31 décembre 2010 (et non plus 2008), lorsqu'ils sont plus favorables que les nouveaux.